



Carrefour de Communications

L'édito du Maire



Mai a été le mois des commémorations ! D'abord, le 1^{er} mai, avec une exposition de qualité sur l'exode des Ardennais en Deux-Sèvres, en 1940 ; le 8 mai, avec les cérémonies commémoratives de l'Armistice de la guerre 1939 - 1945 ; le 21, avec l'organisation du Congrès départemental des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie et le 29 mai, la cérémonie en l'honneur du 100^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun. La Municipalité souhaite entretenir avec les anciens combattants ce devoir de mémoire à transmettre à nos concitoyens, mais aussi et surtout aux jeunes générations.

Mai, cela a été aussi la mise en place effective, par le SMC, du nouveau système de collecte des ordures ménagères et des nouveaux bacs. Une seule collecte pour toute la Commune, le mardi (à l'exception de Creuse), alternant une semaine sur deux les bacs jaunes et les bacs verts.

En mai aussi, ont été réalisés des petits travaux d'aménagement de voirie, la rénovation de la halle du tennis couvert et la fin des travaux de l'habitat regroupé, par la Communauté de Communes. Ainsi, la nouvelle résidence du Bourdet, place du Champ de foire, commence à accueillir les 8 locataires des appartements T1 et T2. Sur le plan économique, c'est aussi la signature de la vente d'un terrain communal à Miseré, pour permettre à CERFRANCE, société d'expertise comptable et de

services, d'envisager l'agrandissement (plus de 800 m² de bureaux supplémentaires) pour sa Direction régionale et, à court terme, l'embauche d'une trentaine de nouveaux collaborateurs.

En juin, seront poursuivis les travaux d'entretien des bords de voirie par les services techniques Municipaux et le fleurissement de la Commune. De même, les réparations des chaussées communales par un gravillonnage réalisé par l'entreprise Eiffage. En juin, va débuter enfin, avec le concours de la Commune de Fressines et du Département, la mise en sécurité de la traversée du village de Bougouin. D'ici 3 mois, nos concitoyens disposeront d'un cheminement piétonnier sécurisé et la vitesse des véhicules sera considérablement réduite. En matière de sécurité, c'est aussi la signature prochaine, avec l'État, la Gendarmerie Nationale et la Commune, d'un protocole définissant les modalités opérationnelles de mise en œuvre du dispositif « participation citoyenne », sur les secteurs des Verdillons et de Fonlabœuf. Cela pour apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance.

L'agenda de juin est chargé, mais particulièrement varié, comme vous pourrez le constater dans ce numéro. D'avance merci de votre participation aux nombreuses animations organisées par nos associations et notre Commune !

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Le Congrès départemental de la FNACA très suivi

C'est dans une salle comble, au cinéma Henri Georges Clouzot, que la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie, a tenu son 42^{ème} Congrès départemental, sous la présidence de Bernard Magneron, en présence d'André Lafitte, membre du Comité national. La FNACA n'avait pas tenu de Congrès à La Crèche depuis 1998. Les personnalités civiles et militaires ont chacune rappelé leur attachement aux anciens combattants et remercié ceux qui ont servi

la France : le Lieutenant-Colonel Hemmerlé, Délégué militaire départemental, Stéphanie Savarit, Directrice de l'ONAC / VG, Delphine Batho et Jean-Marie Morisset, respectivement Députée et Sénateur des Deux-Sèvres, Séverine Vachon, Conseillère départementale et le Maire, Philippe Mathis. Vers 12 h 30, une vingtaine de porte-drapeaux ont ouvert la marche vers le monument aux morts : une cérémonie haute en couleurs, accompagnée de la fanfare de l'Union musicale Créchoise, durant laquelle M. Perot et M. Turgne ont été décorés de la médaille commémorative d'Algérie. Des dépôts de gerbes ont été effectués par les personnalités. Un vin d'honneur était ensuite offert par la Municipalité, à la salle de l'Hélianthe, où les participants ont ensuite pris le repas de clôture, accompagné d'une animation musicale. L'association compte aujourd'hui 1584 adhérents en Deux-Sèvres, avec un effectif en légère baisse depuis plusieurs années. De nouvelles mesures ont récemment été mises en place pour renforcer les droits des anciens combattants. Philippe Mathis a remercié Marc Ingrand, Président de la section Créchoise de la FNACA, pour l'engagement quotidien de l'association aux côtés de la Municipalité, à travers les nombreuses commémorations.



Retrouvez le bulletin municipal en ligne dès sa parution

www.ville-lacrecche.fr/Votre mairie/La vie municipale/Revues municipales ou sur Facebook : Ville de la Crèche

Subvention versée

Caisse d'Allocations Familiales : 44 234 € au titre de prestations de service 2015, pour la crèche Ribambelle

Subventions attribuées

Caisse d'Allocations Familiales : 15 050 € au titre de prestations de service 2016, pour le Relais des Assistants Maternels
4 200 € à titre de subvention d'équipement, pour le Relais des Assistants Maternels

Subventions 2016 aux associations sportives : 18290 €

- ACTC Amicale Cyclo Créchois	> 300 €	- Pétanque Créchoise	> 700 €
- Amicale des Secouristes Créchois	> 1350 €	- Ultimate street survival 79	> 150 €
- Amicale des Sapeurs pompiers	> 500 €	- Rocs family	> 200 €
- Association sportive du collège Jean Vilar	> 300 €	- Roller Créchois	> 1700 €
- Club Badminton Créchois	> 400 €	- SEP tennis de table	> 1000 €
- Compagnie la Flèche Créchoise	> 1200 €	- Spiridon Créchois	> 2000 €
- Entente Chauray / La Crèche hand	> 1800 €	- Tennis club La Crèche	> 1500 €
- GJ Vallées 2 Sèvres	> 1300 €	- Tir en avant	> 350 €
- K'Danse	> 1000 €	- Union sportive Créchoise	> 1500 €
- Nautic club Créchois	> 640 €	- Association de Chasse Agréée	> 400 €

Les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils Municipaux sont consultables sur le site internet : www.ville-lacrecche.fr, rubrique «Conseils municipaux» (à gauche sur la page d'accueil)

Prochain Conseil municipal :
Jeudi 23 juin 2016 - 20 h 30

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

L'opposition bafouée une nouvelle fois

Quelle surprise en ouvrant le Mensuel du mois de mai d'y trouver un spécial budget de 4 pages. Pourquoi M. le Maire ne nous a-t-il pas prévenus de la parution de cet encart ? Pourquoi n'avons nous pas eu le droit de nous y exprimer ? Toute vérité ne serait-elle pas bonne à écrire et surtout à lire ?

Oubli ou volonté arbitraire ?

Un peu d'histoire locale récente

Année 2000 : inauguration de l'Hélianthe (mais qui était le maire à cette époque ?).

Nous pensons que ce bâtiment, qui au fil des années a été équipé de nouvelles technologies, est un excellent instrument de travail pour accueillir de nombreux et divers spectacles. Encore faudrait-il que cette salle soit louée aux tarifs votés par le Conseil.

Sortez vos drapeaux pour l'Euro...

Une bonne idée reprise et qui fait plaisir... En effet, la municipalité va retransmettre, sur grand écran, des matchs de l'équipe de France de football pendant l'Euro. Espérons que notre équipe nationale aille le plus loin possible dans cette compétition... Nous ne pouvons que saluer cette initiative qui va, sans aucun doute, rassembler les Créchois passionnés de «ballon rond».

Attention, danger !

Après sa décision de doter d'une arme à feu notre policier municipal (heureusement, le Préfet n'a pas encore donné son feu vert),

notre maire et sa majorité veulent installer des «voisins référents» dans nos quartiers ! C'est-à-dire des volontaires chargés de veiller à la sécurité et à la tranquillité de leurs voisins. Ils joueraient les supplétifs de la gendarmerie en signalant les comportements anormaux ou suspects repérés dans leurs quartiers. Eh quoi ! Qui peut définir ce qu'est un comportement anormal ? Ce projet, qui joue sur les peurs de nos concitoyens, nous paraît être caractéristique d'une **dérive sécuritaire malsaine et dangereuse**. Dans nos quartiers, les voisins n'ont pas besoin de charte ni de contrat pour s'entendre entre eux lorsque l'un d'eux part en vacances. Espérons donc que, cette fois encore, le Préfet ne se précipitera pas pour donner son aval à ce projet.

Annexe de la mairie, avenue de Paris

On ne peut que se féliciter de la suite donnée à notre projet : les travaux effectués dans le bâtiment dit «Roche fort», un peu plus d'espace pour installer le personnel.

Agenda 21 : quelle réalité sur notre **impact environnemental** ? Après une prise de conscience effective, quelles actions sont définies (ex : marchés publics ...) par notre municipalité dans ses choix ? Les décisions doivent, impérativement, prendre en compte l'amélioration ou la compensation des conséquences sur notre écosystème.

A votre écoute : E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

Contraints de nos jours de collaborer avec les forces de police. La municipalité veut contrôler et régenter des réseaux de surveillance des biens avec des voisins référents : leur rôle est établi par un protocole de police et charte signée par le Maire et des volontaires jugés «fiables» (peut être), documents de 5 pages, résumés comme suit : «ils recueillent et transmettent tout élément pouvant intéresser les services de police, comme la présence inhabituelle de véhicules et personnes extérieurs avec attitude de repérage (gare à celui qui vient livrer ou des gens en visite qui cherchent une adresse). Ces collabos seront dévoués au ramassage de votre courrier, auront l'autorisation de pénétrer dans votre enceinte pour vérifier portes et fenêtres (si quelqu'un surgit de l'intérieur, que feront ils ?) Ce jeu de pouvoir est malsain et n'est pas sans rappeler une autre police auxiliaire. ? . Soyez intelligents, ne vous jetez pas dans la gueule du loup, vous aurez toujours tort s'il y a dérive ou bavure. Nous avons préconisé dans notre programme des panneaux «voisins vigilants» avec surveillance discrète des maisons fermées, c'était suffisant ! C. LEVAIN .

ZOOM SUR... La restauration de l'orgue de l'église Notre-Dame des Neiges

Samedi 14 mai, le Maire, Philippe Mathis, accompagné de quelques élus, était reçu dans l'église Notre-Dame des Neiges par le Père Jérôme de la Roulière. La paroisse St-Jean-Baptiste en Niortais a manifesté auprès de la Municipalité, son souhait de restauration de l'orgue de l'église, afin qu'il retrouve enfin son usage primaire. Cet instrument d'un intérêt patrimonial certain, unique et de bonne facture, est propriété de la Commune et demeure malheureusement silencieux depuis 1960.

Un projet de remise en état, évalué à 30000 €, pourrait être porté par différents partenaires dont la Commune, la paroisse et une association nouvellement créée à cet effet «l'Association Pour l'Orgue de Notre Dame des Neiges» (P.O.N.D.N.) présidée par Florent Rouyez, lui-même organiste.

Cette association souhaite, par le lancement d'une campagne de souscription, assurer la remise en état, l'utilisation et la maintenance de l'orgue. Ce magnifique instrument pourrait ainsi servir, non seulement aux offices, mariages, obsèques ou toute autre célébration religieuse, mais également aux musiciens de l'École de musique et à des concerts et manifestations visant au rayonnement culturel de notre Commune.



Réunions de quartiers

Venez à la rencontre des élus dans votre quartier : informations et projets

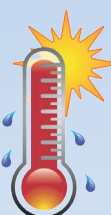
- > Salle des Halles : lundi 6 juin à 20 h
 - > Salle de Chavagné : mardi 14 juin à 20 h
 - > Salle de Champcornu : vendredi 24 juin à 20 h
- A noter dans votre agenda !

Dispositif anti-canicule

Comme chaque année, la Ville active le dispositif plan canicule, du 1^{er} juin au 31 août.

Soyez très vigilants envers les personnes fragiles : enfants, personnes âgées, en situation de handicap, isolées, ainsi que toutes les personnes travaillant en extérieur.

Un formulaire d'inscription à l'annuaire opérationnel établi dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est à votre disposition dans ce mensuel ou à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez également le télécharger sur le site www.ville-lacrecche.fr.



INFO TRAVAUX



Travaux sur le réseau d'eaux pluviales

La société Créchoise Eiffage TP a effectué des travaux de mise en sécurité de

chaussées et d'habitations du réseau d'eaux pluviales dans divers secteurs de la Commune, notamment Boisragon, Chavagné, Ruffigny et le centre-ville. Ces prestations ont été réalisées dans le cadre d'un marché avec la Commune, pour 19800 € TTC.

Le sol de la halle de tennis remplacé

Le remplacement de la toiture de la halle de tennis, par l'entreprise SMAC d'Angoulême, est maintenant terminé. Le groupe Solstech, de Seuvres dans le Loir-et-Cher, a ensuite procédé à la réfection du sol de l'installation et au traçage des lignes d'aires de jeux. Le coût des travaux, d'un montant TTC de 8224 €, est à la charge de la Commune.

> Bâtiments

- Réfection des sanitaires et vestiaires de la salle de l'Hélianthe
- Nettoyage des tivolis et stands (matériel associatif)
- Montages pour les manifestations associatives

**Balayage de voirie
Du 8 au 13 juin**

> Espaces verts

- Tontes et nettoyage : écoles, Champ de Foire, stade Groussard, giratoires, accotements à Kadoré, Drahé, Fenioux, Boisragon, Creuse
- Fleurissement de la Commune

> Voirie

- Broyage des accotements à Miseré, Boisragon et Drahé
- Rebouchage de voirie en enrobé à froid
- Reprise de crépis du mur de la salle Clouzot
- Sablage du terrain de pétanque et du parking au stade Groussard
- Réfection de la couverture de la dépendance de l'annexe de la Mairie



EN BREF ET EN IMAGES !



Lundi 25 avril : sûreté et sécurité dans nos commerces

Le Major Christelle Catros, adjointe au Commandant de la brigade de St Maixent-l'École et référent sûreté, ainsi que le gendarme Camille Deminier, ont

expliqué aux professionnels comment gérer au mieux la prévention des risques de malveillance et quelles techniques permettent d'y parvenir.

Michel Girard, Adjoint au Maire chargé de la sécurité et Fabienne Rita Chedozeau, Conseillère Municipale déléguée au commerce représentaient la Municipalité à cette occasion.

Lundi 9 mai : assemblée générale La Crèche en Folie

C'est en présence de Philippe Mathis, Maire, et de nombreux bénévoles que s'est tenue la 2^{ème} assemblée générale du Comité des Fêtes La Crèche en Folie. Représentant un soutien indéniable dans l'organisation des différentes festivités de la Mairie, le Comité des Fêtes nous promet une année 2016 riche en rendez-vous festifs.



Vendredi 13 mai : clôture des JMF

La session 2016 des Jeunesses Musicales de France s'est terminée par 2 séances du spectacle «Le merveilleux voyage de Nils Holgersson», de Selma Lagerlöf, vendredi 13 mai. 500 élèves d'écoles élémentaires des environs ont eu aussi voyagé à travers les musiques traditionnelles suédoises. Les 2 interprètes, Eléonore Billy et Martin Coudroy ont également touché le public avec humour et poésie.

Samedi 14 & dim. 15 mai : championnat départemental de pétanque provençale

44 triplettes se sont inscrites pour tenter d'atteindre les 8^{èmes} de finale et peut-être les finales.

Le dimanche après-midi était organisé en parallèle un concours de pétanque afin que tous puissent continuer à profiter des installations du stade Groussard.

La Municipalité remercie le comité des Deux-Sèvres, la pétanque Chauraisienne et la pétanque Créchoise pour cette organisation et cette animation sur le territoire. D'autres concours sont déjà programmés le 8 juin puis en octobre 2016.



Jeudi 19 mai : conférence «Les enclos en pierre en Val de Sèvre et sud Deux-Sèvres»



Une vingtaine de personnes étaient présentes à la conférence donnée par Guy Poupin à la salle Henri Georges Clouzot. Certains murs, déjà présents à l'époque préhistorique, ont souvent constitué des limites de propriétés. Le conférencier a ensuite évoqué les méthodes d'édification des murs en pierres sèches. La Municipalité était représentée par Catherine Ombret, adjointe au Maire chargée de la culture.

Samedi 21 mai : gala annuel du Roller Créchois

Ce moment festif permet à tous les licenciés de présenter les progrès réalisés dans l'année et les tableaux préparés lors des entraînements. Les patineurs ont emporté le public vers un voyage dans le temps, de la préhistoire à l'Égypte, des Romains au moyen âge, puis vers des temps plus récents : le charleston, les années 80 pour enfin nous proposer une visite de notre futur. Comme chaque année des clubs invités, Chauray, Celles sur Belle, Aiffres et Thouars sont venus présenter leur numéro.



Toutes nos félicitations aux membres du bureau, du club et à leurs bénévoles pour cette organisation parfaite.

Le Carnet



Naissance

2 mai : Sacha BRET LUMET

Parrainage Civil

21 mai : Lucy VEILLON

Décès

3 mai : Henri GABIROT
3 mai : Sylvie GUIONNEAU
13 mai : Madeleine LAMBERT
15 mai : Jean-Paul LIEVANT-BLANCHARD
16 mai : Paul BRACONNIER
18 mai : André PHILIPPE

Le rucher communal s'agrandit

Quatre nouvelles ruches viennent d'être installées sur le terrain communal des Brangeries. Sur les 2 colonies, introduites en juillet dernier sur ce secteur, une n'avait malheureusement pas réussi à passer l'hiver. Denis Ubel, apiculteur Créchois passionné, a procédé à l'installation des nouvelles abeilles et assurera le suivi du cheptel. Chaque abeille vit 50 jours maximum et remplit plusieurs rôles avant d'être butineuse : nettoyeuse, nourrice, porteuse d'eau, gardienne et ventileuse. Dans cette caste bien organisée, tout tourne autour de la reine. Le Maire, Philippe Mathis, Bruno Lepoivre, Adjoint en charge du développement durable, Michel Girard, Maire adjoint et Hélène Havette, Adjointe chargée des écoles, ont assisté à la mise en place des nouvelles ruches, lundi 2 mai. Ces dernières ont été achetées chez un éleveur de Limalonges pour un montant de 704 €, à la charge de la Commune. En respectant quelques règles de sécurité, chacun peut venir observer les colonies. De nouvelles pancartes vont prochainement être apposées pour prévenir les promeneurs de la présence des butineuses. L'an dernier, environ 40 kg de miel avaient été récoltés dans le rucher communal et remis au restaurant scolaire et à la résidence des Rives de Sèvre. La récolte 2016 servira elle aussi à la préparation des repas des jeunes et des anciens de La Crèche.



durable, Michel Girard, Maire adjoint et Hélène Havette, Adjointe chargée des écoles, ont assisté à la mise en place des nouvelles ruches, lundi 2 mai. Ces dernières ont été achetées chez un éleveur de Limalonges pour un montant de 704 €, à la charge de la Commune. En respectant quelques règles de sécurité, chacun peut venir observer les colonies. De nouvelles pancartes vont prochainement être apposées pour prévenir les promeneurs de la présence des butineuses. L'an dernier, environ 40 kg de miel avaient été récoltés dans le rucher communal et remis au restaurant scolaire et à la résidence des Rives de Sèvre. La récolte 2016 servira elle aussi à la préparation des repas des jeunes et des anciens de La Crèche.



Les poules installées à l'école maternelle

Des dizaines de poules, coqs et poussins ont investi le hall et les couloirs de l'école maternelle. Cette exposition, haute en couleurs, est le fruit d'un projet pédagogique fédérateur auquel les 178 élèves ont participé. Sous

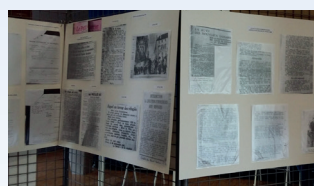
la houlette de Brigitte Belaud, artiste plasticienne, les enfants ont réalisé les gallinacées avec diverses techniques : dessins, graphismes, craies, peintures, modelages, collages... « Le projet a été pris en main par les enseignantes et a permis de travailler de façon transdisciplinaire les sciences, le langage, etc » commente Sophie Fabry, directrice de l'école maternelle. L'inauguration, lundi 2 mai, a permis aux parents d'élèves de visualiser le projet dans son ensemble. Le Maire, Philippe Mathis, Hélène Havette, Adjointe au Maire chargée de la petite enfance et Stécy Joré, Responsable du service enfance, jeunesse et affaires scolaires de la Mairie sont venus saluer le travail de l'équipe pédagogique et de Brigitte Belaud à cette occasion.



Exposition : l'exode des Ardennais

Du 30 avril au 1^{er} mai, à l'Hélianthe, Michel Vaudois, Président de l'amicale des Ardennais en Deux-Sèvres de La Crèche, proposait une exposition sur l'exode des Ardennais au début de la seconde guerre mondiale. Exode qu'il a lui-même vécu avec sa famille. L'ouverture de cette exposition a été effectuée par Michel Vaudois, le Maire, Philippe Mathis et la Députée, Delphine Batho, en présence de membres du Conseil Municipal, du public et de 2 personnes qui étaient enfants en 1940. Ces derniers ont également connu l'exode. Exposition riche et passionnante réalisée à partir de nombreux témoignages poignants, de photos, de courriers et documents. Enorme travail s'il en est de recherche, de collecte, de tri, qui retrace ce douloureux et tragique épisode de notre histoire (le printemps 1940) qui a poussé des centaines de milliers de Français sur les routes et notamment 100000 Ardennais qui fuyaient l'avancée des troupes allemandes et qui sont venus se réfugier en Vendée et en Deux-Sèvres. A travers cette émouvante exposition, nous ressentons sans aucun doute la détresse, la peur, le désarroi et la souffrance de tous ces évacués déracinés des Ardennes jetés sur les routes du jour au lendemain et évacués dans la cohue.

Un grand merci à Michel Vaudois pour nous avoir rappelé ou tout simplement enseigné, ce passage douloureux de notre histoire pour partie occulté. Il s'agit là d'un magnifique devoir de mémoire et de transmission et un bel hommage rendu à toute cette population victime de la guerre.



Nécrologie

André Philippe nous a quittés

Résident des Rives de Sèvre depuis 2008, André Philippe est décédé, à l'âge

de 101 ans. Cet enfant de l'assistance publique a été placé en famille d'accueil, à Saint-Paul-en-Gâtine, à 12 ans. Toute sa vie professionnelle s'est déroulée dans le monde agricole dans lequel il a débuté comme commis de ferme. Passionné par la photo, les abeilles et les fleurs, André Philippe a créé un jardin fleuri en étages, à Melet, dans lequel s'épanouissent une multitude de variétés, tout au long de l'année. André Philippe avait passé la majeure partie de sa vie à Boisragon.



Une fête du jardin très réussie

Le temps peu engageant du début de matinée n'a pas découragé les nombreux visiteurs qui se sont succédés tout au long de la journée à la fête du jardin du Coteau de Breloux, samedi 30 avril. Les nombreux stands des kermesses d'antan ont réjoui petits et grands, tandis que le repas, sous le tivolì a réuni 70 convives. La brasserie du Val de

Sèvre a fait déguster sa fameuse Belette et la Miche aux moines, ses pâtisseries. La journée a également été animée par la visite de résidents de l'Ehpad des Rives de Sèvre. Le soir, les organisateurs et participants étaient fourbus, mais heureux ! Chantal Ardoin, Présidente d'Aide en Créchois, a remercié la Mairie pour le prêt des stands et tivolìs et de la sono et les agents qui les ont installés.

Cérémonies commémoratives

Dimanche 24 avril : journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Une cinquantaine de personnes s'étaient réunies devant le monument aux morts autour de Philippe Mathis, en mémoire des victimes et des héros de la Déportation. Après la levée des couleurs par les Présidents des Associations locales d'Anciens Combattants, Louis Reymond (UDCR) et Marc Ingrand (FNACA), le Maire a procédé à la lecture du message commun des associations de déportés (F.N.D.I.R. / F.N.D.I.R.P. / F.M.D. / U.N.A.D.I.F.) qui nous encouragent à poursuivre notre engagement dans la lutte pour la liberté et la solidarité entre les peuples. Hélène Havette, Conseillère Départementale et Philippe Mathis ont ensuite déposé une gerbe précédant Alice Guitard, Maire du Conseil Municipal des Jeunes et Mathilde Ecalte, jeune conseillère au sein du CMJ, qui ont également déposé des bouquets au pied du monument aux morts. La commémoration s'est terminée par une minute de silence et de recueillement.



Dimanche 8 mai : victoire de 1945

Les autorités civiles et militaires ont célébré le 71^{ème} anniversaire de la Victoire des alliés, sous la direction de Claudy Ferret, Brigadier-Chef Principal de la Police Municipale. L'Union départementale des combattants républicains (UDCR), dont le texte a été lu par le Président de la section Créchoise, Louis Reymond, invitait chacun à la vigilance, la solidarité et à la paix. Le Maire, Philippe Mathis, a ensuite délivré le message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Celui-ci insistait notamment sur le devoir de mémoire dans les lieux incarnant le courage et la souffrance. Après l'appel aux morts effectué par 2 cadets de la défense, Louis Reymond et le Président de la FNACA, Marc Ingrand, ont déposé une gerbe, suivis d'Hélène Havette, Conseillère Départementale et du Général Jacques Séara. 2 bouquets ont été déposés par des élus du Conseil Municipal des Jeunes. Philippe Mathis et le Lieutenant-Colonel Le Clainche, représentant le délégué militaire départemental, ont déposé la dernière gerbe. Le piquet d'honneur des militaires de l'ENSOA était dirigé par le Sergent-Chef Vaury. L'Union musicale Créchoise a quant à elle rythmé les moments forts de la cérémonie. La matinée s'est terminée à la salle des Halles, autour du verre de l'amitié, en présence d'une centaine de personnes : élus, militaires, représentants d'associations Créchoises et public.



Rencontre intergénérationnelle aux Rives de Sèvre

Jeudi 19 mai, une quinzaine d'enfants de l'accueil périscolaire de Chavagné se sont rendus à la maison de retraite Les Rives de Sèvre. Une trentaine de résidents ont participé à cette rencontre intergénérationnelle, qui fait partie intégrante du projet pédagogique des accueils périscolaires. Avec Claire et Myriam, respectivement animatrice de l'Ehpad et animatrice du périscolaire de Chavagné, tous les participants ont joué à un « Dessiné c'est gagné » géant. Enfants et seniors étaient ravis de cette activité récréative et génératrice de bonne humeur.

Année vie associative



Le groupement de jeunes Vallées 2 Sèvres recherche des éducateurs et assistants, afin d'encadrer entre autres ses équipes U15 et U18 (saison 2016-2017) lors de leurs entraînements hebdomadaires et des compétitions du week-end. Contacts : Gaylor Grolleau au 06 11 19 35 36 / Damien Lutiau au 06 81 33 73 83 (coordinateurs techniques) ou Jérôme François au 06 61 91 85 47 (Président).

Un nouveau lotissement à Miseré

Un permis d'aménager a été délivré par le Maire, le 22 février 2016, pour le nouveau lotissement « Les Jardins des Champs de Grelet » à Miseré. Ce lotissement comprendra 28 terrains à bâtir libres de choix de constructeur d'une superficie de 251 à 415 m². Le Maire, accompagné de Bruno Lepoivre, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et du développement durable, de plusieurs élus, a présenté le projet de ce nouveau lotissement d'une superficie totale de 8 400 m². Une cinquantaine de personnes, habitant Miseré, était présente à la salle de réunion de Chavagné pour la réunion, mercredi 27 avril, en soirée. À cette occasion, ils ont pu longuement échanger avec les concepteurs du projet, Michel Nicolet, géomètre expert, urbaniste et Anthony Savin, représentant la société Pierres et Territoires de France. Pour tout renseignement : contactez Pierres et Territoires de France, 10 avenue de Verdun à Niort, au 05 49 32 94 11 – 06 89 84 96 87. Site : <http://www.pierres-et-territoires-de-france.com/>





La Médiathèque intercommunale Aqua libris inaugurée

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a inauguré la médiathèque Aqua-Libris le 30 avril dernier, à Saint-Maixent-l'École. Il s'agit du 1^{er} bâtiment de lecture publique réalisé en France dans une piscine (se rapprochant dans l'idée du Musée-piscine de Roubaix). Cet édifice atypique et unique en son genre accueille le public depuis le 22 septembre 2015. La créativité des architectes a donné naissance au mur miroir qui fait face à la fresque, de l'autre côté du bassin, ainsi qu'à l'habillage de l'extension avec du corten, un acier auto-patiné qui donne un effet « rouille » à la construction. Le travail en lien avec le territoire a été important tout au long de ce projet. En effet, des prestataires et fournisseurs locaux ont obtenu les marchés publics, comme pour le mobilier (société DPC à Bressuire), la fourniture de livres (Librairie des Halles à Niort) ou la pose du corten sur l'extension contemporaine du bâtiment (société BGN à La Crèche) – entres autres. Le projet a été accompagné, financièrement et techniquement, par l'État (par le biais de la DRAC Poitou-Charentes), par la Région Poitou-Charentes et par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres. Il a ainsi été subventionné à hauteur de 73%. Si le succès d'Aqua-Libris est avéré (plus de 1500 inscrits en 7 mois d'existence), la desserte de lecture publique intercommunale repose

également sur la médiathèque de La Crèche. La dynamique est donc commune et depuis le début de l'année 2016, les bibliothécaires de La Crèche proposent des actions conviviales à destination de tous les publics, pour valoriser leurs collections et apportent toujours leurs conseils avec professionnalisme et bonne humeur.



Crédit photo : Karol Photographie

GLS dans ses nouveaux locaux

Mardi 26 avril en soirée, l'équipe de Direction de GLS avait organisé un moment d'échanges et de convivialité, à l'occasion de son installation dans ses nouveaux locaux au centre routier. Depuis plusieurs années, l'agence GLS occupait un petit bâtiment à l'entrée de La Crèche à proximité du magasin Carrefour Market. Pour permettre le développement de ses activités, la société a loué un bâtiment beaucoup plus fonctionnel au centre routier, précédemment utilisé par Exapaq. Cette entreprise de taille européenne livre des colis dans le monde entier. Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 2,1 milliards € et 14000 collaborateurs y travaillent (dont 1400 en France). Cette rencontre a été l'occasion pour Émeric Bastid, Général Manager (directeur France), Philippe Le Touzé, Directeur Régional Sud-Ouest et Damien Burgaud, Chef d'agence de présenter à Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes et à Philippe Mathis, Maire et chargé du développement économique, les activités et le fonctionnement du groupe et d'évoquer les perspectives dues à la progression de l'e-commerce. L'agence GLS de La Crèche est concernée par cette croissance d'activités.



Le chantier de l'habitat regroupé se termine

Les opérations de finitions extérieures se poursuivent sur le chantier de l'habitat regroupé, place du Champ de Foire. La semaine dernière, la société Créchoise Eiffage TP a réalisé le traitement de voirie des abords des logements et de l'accès à la future résidence du Bourdet. Le 9 Mai, cette même entreprise a effectué la mise en place d'un bi-couche entre ce nouvel habitat qui comprend 8 logements et le domaine public communal. L'opération est réalisée par la Communauté de Communes pour un coût total d'1,5 M€ et financée par la Commune pour 90 000 € TTC. L'emménagement des locataires est prévu courant juin.

**Foyer ados
La Crèche**

OUVERTURE LES VENDREDIS
Du 6 mai au 1er juillet
Du 2 septembre au 14 octobre
17h30-20h30

 **Le RAPIDO** Tél. 05 49 05 32 13 (accès libre)



M₃ E₁ D₂ I₁ A₁ T₁ H₄ E₁ Q₁₀ U₁ E₁ S₁



Médiathèque intercommunale

1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09
Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr / <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>
 Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Ouverture : mardi-jeudi-vendredi 15h-18h30, mercredi 14h-18h30, samedi 9 h 30 - 12 h 30

À noter : fermeture exceptionnelle de la médiathèque mardi 21 juin.

AGENDA DE LA VILLE

Vendredi 3 & sam. 4 juin

Bourse aux vêtements

Organisée par les Dames de cœur
Créchoises
Salle des halles

Vendredi 3 juin

Conférence «Les plantes exotiques envahissantes»

Animée par l'IIBSN
À 18 h 30
Salle de l'Hélianthe

Samedi 4 juin

La Crèche, carrefour de la nature

Organisé par la Municipalité
De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Salle de l'Hélianthe
Entrée libre
Renseignements : Facebook Ville de La Crèche

Forum : l'hydroélectricité individuelle «L'eau, force motrice pour tous»

Organisé par la Municipalité
À 10 h
Salle de l'Hélianthe
Entrée libre

Audition musicale

Organisée par Tempo Harmonie
Grande salle de Champcornu
Renseignements : 05 16 81 01 96

Soirée moules-frites

Organisée par le Judo-club Créchois
À 19 h 30
Stade Groussard
Tarif unique : 7 €
Informations et réservations :
06 70 03 09 29
Email : judoclubcrechois@clubeo.com

Lundi 6 juin

Réunion de quartier

Organisée par la Municipalité
À 20 h
Salle des Halles

Vendredi 8 juin

Concours de pétanque

Vétérans 55 ans et +
Organisé par la Pétanque Créchoise
À 9 h
Stade Groussard
Renseignements : 05 49 25 11 40
ou serge.proust@orange.fr

Samedi 11 juin

Concours de pêche «Quiver-tip»

Organisé par l'AAPPMA La Gaule
Créchoise
Rendez-vous à 8 h aux tables de
Ruffigny
Renseignements : 05 49 06 57 15

Ronde des lavoirs

Organisée par l'Union sportive
Créchoise
Renseignements : 06 40 11 65 26

Gala de danse «À l'ombre de Mary»

Organisé par K'Danse
À 20 h 30
Salle de l'Hélianthe
Renseignements : 06 38 38 52 08

Dimanche 12 juin

Marché en fête

Marathon des saveurs
Organisé par la Municipalité
De 8 h à 12 h
Aux Halles

Gala de danse «À l'ombre de Mary»

Organisé par K'Danse
À 14 h
Aux Halles
Salle de l'Hélianthe
Renseignements : 06 38 38 52 08

Vendredi 17 juin

Auditions de l'École de musique Municipale

À 20 h 30
Salle de l'Hélianthe

Samedi 18 & dim. 19 juin

Concours de tir

Organisé par le Tir en avant
Salle de Chavagné
Renseignements : 06 09 71 82 22

Samedi 18 juin

Cérémonie commémorative

Appel du 18 juin 1940 du Général de
Gaulle
À 18 h 30
Monument aux morts

Concert hommage à Daniel Balavoine

À 20 h 30
Salle de l'Hélianthe
Billetterie : centres Leclerc

Samedi 25 juin

Fête de la musique et marché d'été

Organisés par la Municipalité
En partenariat avec le Comité des Fêtes
«La Crèche en Folie»
De 11 h à 2 h
Stade Groussard

Dimanche 26 juin

Fête du centre équestre

Organisée par Equi'Rocs
De 10 h à 18 h
Equifun / CSO / vide-sellerie
Renseignements : 07 70 57 16 13
ou 06 69 54 94 71

Lundi 27 juin

Chorale école F. Belin

À 19 h
Salle Henri Georges Clouzot
Entrée libre

Mardi 28 juin

Chorale école C. Trenet

À 18 h 30
Salle Henri Georges Clouzot
Entrée libre

Du dim. 26 juin au dim. 3 juillet

Tournoi de tennis

Jeunes et adultes
Organisée par le Tennis club Créchois
Stade Groussard
Renseignements : 05 49 28 48 36

Mercredi 6 juillet

Sélections «Tout le monde veut prendre sa place»

Inscription par internet impérative
Lien : <http://www.france2.fr/emissions/tout-le-monde-veut-prendre-sa-place>

Vendredi 8 juillet

Marché des Producteurs de Pays

Organisé par la Municipalité
À 18 h
Aux Halles

